



arcOpole PRO DPA

Guide d'installation

Version 7.0

27/01/2026

À propos du Guide

Les informations contenues dans ce document pourront faire l'objet de modifications sans préavis de la part de 1Spatial.

Sauf mention contraire, les sociétés, les noms et les données utilisés dans les exemples sont fictifs.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, sans la permission expresse et écrite de 1Spatial.

Limitation de garantie et de responsabilité

1Spatial a réalisé tous les tests nécessaires et suffisants du Progiciel et a vérifié la conformité de son guide.

Le client reconnaît que dans l'état actuel de la technologie informatique, le fonctionnement du Progiciel est susceptible d'être interrompu ou affecté par des bogues. 1Spatial ne garantit pas que le Progiciel, le média d'installation, la clef ou la documentation livrés soient exempts d'erreurs, de bogues ou d'imperfections.

Ainsi, le client doit effectuer toutes les sauvegardes, prévoir et effectuer toutes les procédures de remplacement en vue d'éventuelles défaillances du Progiciel, prendre toutes les mesures appropriées pour se prémunir contre toute conséquence dommageable due à l'utilisation ou la non-utilisation du Progiciel.

Il est expressément convenu que 1Spatial ne sera en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects dus à l'utilisation du Progiciel.

L'utilisation du Progiciel est soumise à la signature par le client du contrat de droit d'utilisation des logiciels de 1Spatial.

Marques déposées

Ce progiciel est une marque déposée de 1Spatial.

Ce progiciel, développé par 1Spatial, est une marque déposée et est la propriété exclusive de 1Spatial. Toutes les autres marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Copyright © 2026, 1Spatial. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	DÉFINITIONS IMPORTANTES.....	6
3	PRÉREQUIS INSTALLATION	7
4	URL DE LANCEMENT	8
4.1	Administration	8
4.2	Instruction.....	8
4.3	Demandeur	8
5	BASE DE DONNÉES	9
5.1	Prérequis.....	9
5.2	Schéma DPA	9
6	CONFIGURATION DES FICHIERS	10
6.1	Activation du module DPA : modules.json	10
6.2	Définition des droits DPA : acldatabase.json	11
6.2.1	Utilisateurs	11
6.2.2	Rôles d'un utilisateur	11
6.2.3	Droits fonctionnels d'un utilisateur.....	11
6.2.4	Profils d'un utilisateur	12
6.3	Arcgis : ArcgisConnector.json et proxy.json	13
6.4	Configuration DPA pour arcOpole serveur : dpa.properties	13
6.5	Paramétrage Geomap gfd.ini.....	18
6.6	Configuration des cartes : map_instruction.json et map_suivi.json	19
6.7	Instructeurs.json	20
6.8	Lexiques.json.....	21
6.9	Signataires.json.....	21
6.10	typesInfo.json	21
7	CONFIGURATION DE LA BASE DE DONNÉES.....	22
7.1	Table dpa_gestionnaire	22
7.2	Table dpa_regles_avis.....	22
8	SYNOPTIQUE APPLICATIF.....	23
8.1	Url GPV.....	23
8.2	Modèles des actes	23
8.3	Modèles pour les avis	23
8.4	Modèles pour les actes de refus.....	23
9	PARAMÉTRAGE DES MODÈLES DE DOCUMENT JASPER.....	24
9.1	Modèles pour un acte	24

9.1.1	Créer un nouveau modèle	24
9.1.2	Modifier ce nouveau modèle	24
9.1.3	Cas particulier des listes Jasper	26
9.1.4	Créer un fichier zip	28
9.1.5	Ajouter le modèle.....	28
9.1.6	Autres actions.....	29
9.2	Modèles pour un avis.....	29
9.2.1	Créer un nouveau modèle	29
9.2.2	Modifier ce nouveau modèle	29
9.2.3	Créer un fichier zip	32
9.2.4	Ajouter le modèle.....	32
9.2.5	Autres actions.....	32
9.3	Gestion des polices	32
9.3.1	Polices standard	32
9.3.2	Polices non standards	33
10	CONFIGURATION POUR AUTHENTIFICATION SERVEUR OPEN ID CONNECT	37
10.1	Configuration du fichier oidcConnector	37
10.2	Activation de la fonction.....	37
10.3	Urls de redirection à enregistrer dans le portail GRU.....	38
11	MISE EN PLACE DU CONTRÔLE DU NUMÉRO SIRET OU SIREN	39

1 INTRODUCTION

Le module arcOpole PRO "Gestion du Domaine Public et Autorisations" DPA remplace le module « Gestion du Domaine Public » GDP.

Le module arcOpole PRO DPA a été développé pour répondre aux attentes :

- ▶ des départements ;
- ▶ des communautés de communes.

Le module arcOpole PRO DPA se divise en 3 parties :

- ▶ **administration** : permet de gérer (création, suppression, modification) toutes les données utilisées par la partie instruction ;
- ▶ **instruction** : récupération et traitement des demandes, rédaction des actes ;
- ▶ **demande** : site web destiné aux particuliers et aux entreprises permettant de saisir des demandes.

La finalité du module DPA est de produire un document officiel PDF pour donner suite à une demande de travaux, accord technique, arrêté etc. qui intervient sur le domaine public routier.

2 DÉFINITIONS IMPORTANTES

- ▶ **DPA** : Gestion du Domaine Public et Autorisations ;
- ▶ **GDP** : Gestion du Domaine Public.

3 PRÉREQUIS INSTALLATION

Voir prérequis de arcOpole PRO serveur >= 139

Installation sur serveur route Geomap2015, arcOpole PRO GPR, arcOpole PRO GPV à jour :

- ▶ geomap2015 version >= 6.7.14.7 ;
- ▶ arcOpole PRO GPR version >= 1.0.12.16 ;
- ▶ arcOpole PRO GPV version >= 3.3.2.

4 URL DE LANCEMENT

4.1 ADMINISTRATION

<https://<serveurarcopolepro>/arcopolepro/apps/dpa/administration/index.html>

4.2 INSTRUCTION

<https://<serveurarcopolepro>/arcopolepro/apps/dpa/instruction/index.html>

4.3 DEMANDEUR

<https://<serveurarcopolepro>/arcopolepro/apps/dpa/saisie/index.html>

Interface pour saisir une demande anonymement sans création de compte, possibilité de créer un compte et de suivi des demandes sur un compte.

5 BASE DE DONNÉES

La solution arcOpole PRO DPA fonctionne uniquement sur une base de données PostgreSQL/PostGIS.

5.1 PRÉREQUIS

Base de données PostgreSQL/PostGIS installée (selon votre version d'ArcGIS Server) :

- ▶ PostgreSQL 9.6.15 (64 bits) / PostGIS 2.3 ;
- ▶ PostgreSQL 10.12 (64 bits) / PostGIS 3.0.1 ;
- ▶ PostgreSQL 11.7 (64 bits) / PostGIS 3.0.1 ;
- ▶ PostgreSQL 12.2 (64 bits) / PostGIS 3.0.1 ;
- ▶ PostgreSQL 13.3 (64 bits) / PostGIS 3.1.

5.2 SCHÉMA DPA

La mise en place du schéma DPA s'effectue au travers des opérations suivantes :

Dans le répertoire « ...\\ressources_Installation\Dpa\\installation\\Scripts SQL\\Scripts de création de la base de données\Vx.x », se trouvent les scripts SQL suivants :

 00_create_schema_dpa.sql
 01_create_table_dpa.sql
 02_create_table_dpa_administration.sql
 03_create_vues_dpa.sql
 04_inserer_regles_avis.sql

- ▶ Se connecter via pgAdmin sur la base de données avec le rôle postgres ;
- ▶ Exécuter le script **00_create_schema_dpa.sql** qui permet de créer un rôle dpa ainsi qu'un schéma dpa ;
- ▶ Se connecter via pgAdmin sur la base de données avec le rôle dpa ;
- ▶ Exécuter le script **01_create_table_dpa.sql** qui permet de créer des tables dans le schéma dpa ;
- ▶ Exécuter le script **02_create_table_dpa_administration.sql** qui permet de créer des tables propres à l'administration de la solution ;
- ▶ Exécuter le script **03_create_vues_dpa.sql** qui permet de créer des vues dans le schéma dpa ;
- ▶ Exécuter le script **04_inserer_regles_avis.sql** qui permet d'alimenter certaines tables du schéma dpa.


```
{  
  "name": "dpa",  
  "active": "true",  
  « options » : []  
},
```

6.2 DÉFINITION DES DROITS DPA : ACLDATABASE.JSON

Le fichier acldatabase.json permet de définir les utilisateurs autorisés à se connecter à l'application ainsi que leurs droits.

6.2.1 Utilisateurs

La propriété « **users** » permet de définir les utilisateurs ainsi que leurs privilèges. Elle contient les propriétés suivantes :

- ▶ « **name** » : Nom de l'utilisateur ;
- ▶ « **password** » : Mot de passe de l'utilisateur. Peut être encrypté selon la méthode décrite dans le Guide d'installation – Annexes de arcOpole PRO Serveur. Cette propriété n'est utile que dans le cas d'un paramétrage de la connexion en mode « arcopolepro ». Elle ne doit pas être présente quand le paramétrage de la connexion est en mode « portal ». cf Paramétrage du fichier dpa.properties ;
- ▶ « **profiles** » : Liste des profils de l'utilisateur ;
- ▶ « **rules** » : Liste des droits fonctionnels de l'utilisateur ;

6.2.2 Rôles d'un utilisateur

La propriété « **roles** » permet de définir le ou les rôles d'un utilisateur parmi la liste suivante :

- ▶ **ROLE_DPA** : permet d'accéder à l'interface d'instruction ;
- ▶ **ROLE_DPA_ADMIN** : permet d'accéder à l'interface d'administration.

Exemple : pour définir un utilisateur qui pourra accéder à l'interface d'instruction et d'administration :

```
...  
"name": "dpa_admin",  
"password": "dpa",  
"roles": [ "ROLE_DPA", "ROLE_DPA_ADMIN"],  
...
```

6.2.3 Droits fonctionnels d'un utilisateur

La propriété « **rules** » permet d'indiquer les droits fonctionnels des utilisateurs. Cela se fait en renseignant les propriétés suivantes :

- ▶ **Module** : Permet d'indiquer le nom du module, dans notre cas toujours « dpa » ;

- ▶ **topic** : Permet d'indiquer le nom de la fonctionnalité concernée. Ce champ prend les valeurs suivantes :
 - « action »,
 - « report »,
 - « acte »,
 - « instruction ».
- ▶ **Scope** : Permet d'indiquer le droit accordé pour la fonctionnalité « topic ».

6.2.3.1 Topic « action »

- ▶ **role = export** : Droit de faire un export Excel de demandes ;
- ▶ **role = create** : Droit de créer une nouvelle demande ;
- ▶ **role = assign** : Droit d'affecter un acte ;
- ▶ **role = instruct** : Droit d'instruire une demande ou un acte ;
- ▶ **role = sign** : Droit de signer un acte ;
- ▶ **role = check** : Droit de valider un acte ou une demande ;
- ▶ **role = consult_request** : Jamais utilisé ;
- ▶ **role = consult_act** : Jamais utilisé.

6.2.3.2 Topic « report »

- ▶ **scope** = id du rapport pour avoir le droit de lancer des rapports complémentaires (définis dans report.json).

6.2.3.3 Topic « acte »

- ▶ **scope** = valeur des types d'acte que l'utilisateur peut voir / modifier ;
- ▶ Valeurs possibles : `arrete_alignement`, `arrete_permanent`, `accord_technique_prelable`, `autorisation_rejet`, `reseaux_publics`, `operateurs_prives`, `permission_voirie`, `station_service`, `permis_stationnement`, `arrete_temporaire`, `autre_document`.

6.2.3.4 Topic « instruction »

- ▶ **scope** = liste des instructeurs que l'utilisateur a le droit de voir. L'utilisateur ne voit que les demandes liées à ces instructeurs.

6.2.4 Profils d'un utilisateur

La propriété « **profiles** » permet d'indiquer le ou les profils de l'utilisateur parmi les 4 profils suivants :

- ▶ **dpa_repartiteur** : droit d'assigner un acte à un service/utilisateur et exporter les demandes au format Excel ;
- ▶ **dpa_instructeur** : profil le plus important. Il dispose des règles pour la création d'une nouvelle demande, l'instruction d'une demande et la rédaction d'un acte, pour réaliser des rapports ;
- ▶ **dpa_delegataire** : droit de signer des actes, de consulter un acte, de réaliser des rapports ;
- ▶ **dpa_verificateur** : droit de valider un acte ou une demande et exporter des demandes au format Excel.

Ces profils sont bien entendu paramétrables en rajoutant/supprimant des règles.

Ces différents profils induiront sur les commandes disponibles (boutons) de l'interface d'instruction.

6.3 ARCGIS : ARCGISCONNECTOR.JSON ET PROXY.JSON

Paramétrer les fichiers pour rajouter les services nécessaires aux différentes cartes qui seront utilisées.

Voir la documentation standard d'arcOpole PRO Serveur.

6.4 CONFIGURATION DPA POUR ARCOPOLE SERVEUR : DPA.PROPERTIES

Propriétés	Description
dpa.gestionnaire.type	Spécifier « president_conseil_departemental » ou « maire » pour les communautés de commune.
dpa.client.authentication.type dpa.client.authentication.portal dpa.client.authentication.portalredirect	« dpa.client.authentication.type » : par défaut « arcopolepro ». Voir chapitre Configuration pour authentification avec un serveur Open Id connect , pour configurer l'authentification externe. Spécifier « arcopolepro » pour une authentification type arcOpole PRO Serveur (spécifier pour chaque utilisateur login/password dans le fichier acldatabase.json) ou « portal » pour une utilisation avec le Portal for ArcGIS. « dpa.client.authentication.portal » : Nom du portal, à renseigner si « dpa.client.authentication.type » vaut « portal ». « dpa.client.authentication.portalredirect » : à renseigner pour une authentification de type portal. Valeurs possibles : ► “true” pour indiquer que la page d'authentification est entièrement redirigée vers le portal. C'est cette valeur qu'il faut utiliser avec un portal en mode SSO. ► “false” pour indiquer que la page d'authentification est intégrée dans la page de l'application DPA. La valeur “false” est la valeur par défaut, elle correspond à l'ancien comportement.
dpa.database.srid=2154 dpa.database.schema=dpa	DPA fonctionne obligatoirement sur une base PostgreSQL.

Propriétés	Description
dpa.database.driver=org.postgresql.Driver dpa.database.url=jdbc :postgresql ://host :port/sig dpa.database.user=dpa dpa.database.password=dpa dpa.database.initialSize=0 dpa.database.maxTotal=8 dpa.database.validationQuery=select version() ;	Configurer ici les propriétés pour se connecter à la base de données maxTotal est le nombre de demande qui s'affichera sur l'instruction. Le champ « dpa.database.password » ne doit pas contenir de caractère “\”.
dpa.mail.host=smtp.office365.com dpa.mail.port=587 dpa.mail.username= dpa.mail.password= dpa.mail.starttls=true dpa.mail.sender.address= dpa.mail.sender.forcedefault= dpa.mail.response.address= dpa.client.mail.maxsize=6000	Configurer le site de messagerie pour les envois de mail traité par l'application. le champ “dpa.mail.password” ne doit pas contenir de caractère “\”. Le champ "dpa.mail.sender.address" est utilisé comme expéditeur des mails dans le cas où le champ “mail” des instructeurs dans le fichier instructeur.json est vide ainsi que pour tous les mails qui ne sont pas envoyés suite à une action d'un instructeur. Voir paragraphe Instructeurs.json Certaines configurations de sécurité du serveur SMTP interdisent l'envoi de mail avec un expéditeur différent de l'utilisateur connecté au serveur. Dans ce cas, le paramétrage « dpa.mail.sender.forcedefault » doit être mis à « true » afin que chaque mail envoyé ait comme expéditeur l'utilisateur indiqué dans « dpa.mail.username ». Pour le paramètre « dpa.client.mail.maxsize », la taille maximum pour l'ensemble des pièces jointes au courriel est exprimée en Ko.
dpa.sequencer.action.affecter.mode	auto. Ne pas modifier.
dpa.signature.mode= dpa.signature.inputDirectory=\${arcopolepro.home}/modules/dpa/parapheur_IN dpa.signature.outputDirectory=\${arcopolepro.home}/modules/dpa/parapheur_OUT dpa.signature.exportHistory=true	Définition du mode de signature au travers d'un parapheur. Valeurs possibles pour dpa.signature.mode : ► « interne » : signature immédiate intégrée dans DPA ► « externe » : signature déléguée à un parapheur externe via des échanges de fichiers ► « libriciel » : signature déléguée à un parapheur externe via l'api Libriciel Si la valeur vaut « externe », les emplacements des dossiers d'échanges avec le parapheur sont paramétrés dans

Propriétés	Description
dpa.signature.url=https://<serveur>/api/v2/ dpa.signature.token=<token> dpa.signature.libriciel.actetype=ls-actes dpa.signature.libriciel.iparapheursubtype=Arrêté de circulation dpa.signature.libriciel.object=Acte (DPA) - [numero]	« dpa.signature.inputDirectory » et « dpa.signature.outputDirectory ». Si la valeur vaut « libriciel », indiquer les URL et le token pour se connecter à l'API Pastell. Le token peut être encrypté en suivant la procédure de cryptage des fichiers de paramétrage aOp Serveur. Définir aussi les types d'actes utilisés dans Pastell et iParapheur et l'objet du dossier créer dans Pastell ([numero] est remplacé par le numéro de l'acte).
dpa.ban.url=https://data.geopf.fr/geocodage/ dpa.ban.limit=3 dpa.ban.minAccuracy=0.9	Informations de connexion au service de localisation par adresse.
dpa.client.insee.proxy=/arcopolepro/rest/module/arcgisproxy/service/proxy/insee dpa.client.insee.url=https://api.insee.fr/api-sirene/3.11 dpa.client.insee.cle=	Paramétrage de l'accès à l'api de contrôle des code SIRET. La valeur du champ dpa.client.insee.cle doit être renseignée avec la valeur récupérée suite à la création du compte sur le site api.gouv.fr comme décrit dans le chapitre Mise en place du contrôle du numéro SIRET.
dpa.client.arcopoleUrl dpa.client.geometryUrl dpa.client.corsServers	Modifier l'adresse url d'accès à votre serveur arcOpole, indiquer votre service de géométrie en se servant du proxy.
dpa.client.help.rooturl dpa.client.demandeur.help.rooturl	Url racine de la page d'aide en ligne qui s'affiche depuis les sites d'administration, d'instruction et de suivi.
dpa.client.contacts.url dpa.client.rgpd.url dpa.client.cookies.url dpa.client.acceptationConditions.url dpa.client.mentionLegale.url	Compléter ou remplacer les fichiers existants avec les mentions légales et les conditions du site sur lequel est installé arcOpole PRO DPA.
dpa.client.data.listSize dpa.client.data.gridSize dpa.client.data.validationMessage dpa.client.data.delaisMessage dpa.client.data.delais.evenement dpa.client.data.delais.travaux dpa.client.data.delais.stationnementDepotVente dpa.client.data.demande.longueurNumero	Si besoin, modifier le nombre d'enregistrements affichés dans les tableaux et listes côté client, que les messages de validation ou de délai ainsi que les valeurs des délais en nombre de jour.

Propriétés	Description
dpa.client.geocoder.url dpa.client.geocoder.lat dpa.client.geocoder.lon	Configurer l'url pour se connecter à la base d'adresse nationales (BAN) en se servant du proxy.json lat et lon sont des coordonnées WGS84 pour optimiser les recherches d'adresse identiques.
dpa.client.map.srid dpa.client.map.initialScale dpa.client.map.initialHighlightScale dpa.client.map.demande.baseurl dpa.client.map.thematic.baseurl dpa.client.map.demande.opacity dpa.client.map.highlight.duration dpa.client.map.highlight.polygonStrokeWidthStart dpa.client.map.highlight.polygonStrokeWidthEnd dpa.client.map.highlight.pointStrokeWidthStart dpa.client.map.highlight.pointStrokeWidthEnd dpa.client.map.highlight.repeat dpa.client.map.center dpa.client.map.At	Le srid utilisé par la carte est le 102100 d'esri (3857). Paramétrer le centre X (center) et le centre Y (At) avec ce système de coordonnées demande.baseurl représente le service de carte ESRI permettant d'afficher les emprises des demandes (ligne, point et polygone) suivant les cas (dpa.mxd). Ce service de carte sera automatiquement ajouté à la carte de démarrage. thematic.baseurl n'est pour l'instant pas utilisé.
dpa.acte.numDossierPattern	Ne pas modifier.
dpa.gpvserver.agentUrl dpa.gpvserver.appName dpa.gpvserver.fldName dpa.gpvserver.userName dpa.gpvserver.pwd dpa.gpvserver.action.getAxisList.filterSql dpa.gpvserver.searchBuffer	L'application version « Département » se connecte au serveur route (moteur GEOMAP2015, GPR ou GPV supporté) pour afficher les listes des routes, borne, recherche de PR depuis xy. Configurer obligatoirement ces paramètres. dpa.gpvserver.searchBuffer permet d'indiquer en mètre le rayon de recherche d'une route lors de la saisie d'une localisation dans la carte. Valeur par défaut : « 20 ».
dpa.route.rdgc.calculAuto	true : dans ce cas-là vous devez avoir automatiquement renseigner la section DPA variable rdgc du gfd.ini. Le calcul des rdgc se fera automatiquement dans l'interface. Les instructeurs peuvent le modifier quand même si besoin false : les instructeurs renseigneront eux-mêmes dans l'interface cliente si la demande est en route à grande circulation ou non. Voir section paramétrage gfd.ini.
dpa.report.type=pdf dpa.reportActe.type=pdf dpa.reportAvis.type=pdf dpa.reportRedevance.type=pdf dpa.reportPV.type=pdf dpa.reportRefus.type=pdf	Extension des rapports gérés. Valeurs possibles : « pdf » (valeur par défaut), « docx », « odt ». Pour les paramètres « dpa.reportActe_xxx.type », la valeur indiquée va surcharger la valeur de

Propriétés	Description
dpa.reportBordereau.type=pdf dpa.reportActe_autreDocument.type=pdf dpa.reportActe_stationService.type=pdf dpa.reportActe_accordTechniquePrealable.type=pdf dpa.reportActe_autorisationRejet.type=pdf dpa.reportActe_permisStationnement.type=pdf dpa.reportActe_reseauxPublics.type=pdf dpa.reportActe_arreteAlignement.type=pdf dpa.reportActe_arretePermanent.type=pdf dpa.reportActe_operateursPrives.type=pdf dpa.reportActe_arretetemporaire.type=pdf dpa.reportActe_permissionVoirie.type=pdf	« dpa.reportActe.type » pour le type d'acte correspondant.
dpa.alert.conflictSearchBuffer=200 dpa.alert.expiration.nbDay=700	Lors du dépôt d'une nouvelle demande, distance de recherche en unité terrain autour de la demande pour rechercher un conflit éventuel et lever une alerte. Et nombre de jours pour lever l'alerte.
dpa.client.form.expandComplementaryInfos=false	Ce paramètre indique si les champs complémentaires présents dans les formulaires doivent apparaître sous la forme dépliés (valeur true) ou repliés (valeur false).
dpa.client.form.addressBANLocation=true	Ce paramètre indique si la recherche automatique d'adresse dans le panneau de localisation d'une demande est active (valeur true) ou pas (valeur false).
dpa.datp.search.buffer dpa.datp.search.state dpa.datp.search.nbDay	Ces paramètres sont utilisés pour la recherche des DATP à proximité d'une demande. Buffer = taille du buffer de recherche autours de la localisation de la demande State = Etat des datp que l'on souhaite rechercher. Si on veut plusieurs états, séparer par une « , ». nbDay = Paramètre obsolète.
dpa.request.response.timeLimit.nbDay dpa.request.response.deadline.nbDay	Ces paramètres sont utilisés pour gérer les délais de réponses sur les demandes DPA : ► timeLimit.nbDay: permet d'ajouter en nombre de jours le temps à la date de réception qui permettra d'avoir la date de réponse. ► deadline.nbDay: permet de régler le délai sur les alertes montrées à l'utilisateur à X jours de la date de limite de réponse.

6.5 PARAMÉTRAGE GEOMAP GFD.INI

Premièrement, l'application DPA nécessite, pour renseigner des localisations, de récupérer des listes de route, des PR, des infos localisation par rapport à une saisie carte, c'est pourquoi vous devez **obligatoirement** configurer DPA avec l'un des moteurs geomap suivants : Geomap2015, GPR, GPV. Ces infos sont renseignées dans dpa.gpvserver du fichiers dpa.properties ;

Deuxièmement, pour chaque demande, l'instructeur peut ajouter des localisations précisant : route PR/ABS, type de localisation (agglo ou non), communes, territoire, catégorie de route, route à grande circulation ;

Deux cas se présentent :

- Si vous souhaitez que les instructeurs saisissent tout à la main, vous n'avez rien à paramétrer dans geomap. Vérifier seulement que vous avez bien renseigné dpa.route.rdgc.calculAuto=false dans dpa.properties. Vérifier aussi dans lexiques.json que vous avez bien renseigné type_localisation, territoire, categorie et que la table dpa_commune en base de données est bien renseignée ;
- Si vous souhaitez que des informations de localisation soient calculées automatiquement, ajouter/renseigner alors les informations suivantes dans le fichier gfd.ini de la version de geomap. Les variables de la section DPA se nomment obligatoirement agglo, commune, rdgc, territoire, categorie. Actuellement, les lpn précisés doivent être obligatoirement lié à un objet sans objet même s'il s'agit de rubriques linéaires. Nous déduisons actuellement le type d'objet par rapport aux lpn.

[DPA] agglo=&id_sir_gl_agglo@SIR_GL_AGGLO	Préciser l'id de la table, geomap calculera l'information hors-agglo / agglo / conjoint.(0/1/2). Non obligatoire.
rdgc=&id_v_dpa_rdgc@V_DPA_RDGC.	Lié à une table qui contient uniquement les routes à grande circulation. On précise seulement l'id de la table.
commune=&CODE_INSEE@SIR_GL_COMMUNE	Préciser le code Insee de la table fera la correspondance avec code de la table dpa_commune. Non obligatoire si vous ne souhaitez pas calculer les communes automatiquement.
territoire=&TERRITOIRE@SIR_GL_TERRITOIRE	Retournera le territoire concerné. Vérifier que le champ retourné par geomap corresponde aux valeur de territoire de lexiques.json. Non obligatoire.
categorie=&CATEGORIE@SIR_GL_CATEGORIE	Retournera le territoire concerné. Vérifier que le champ retourné par geomap corresponde aux valeur de territoire de lexiques.json. Non obligatoire.

Pour le type rdgc.

Il faut aussi rajouter dans le fichier dpa.properties si rdgc est calculé automatiquement car nous ne pouvons déduire cette information de Geomap.

3949=3949;RGF93.CC49

3950=3950;RGF93.CC50

Dans le fichier geomap.ini, vérifier que la balise [GEOMAP S.I.] contient bien la ligne suivante :

CSMAPPATH=<Racine d'installation>\Arcopole\Voirie\common\coordsys

Où <Racine d'installation> vaut le chemin du répertoire racine de l'installation.

6.6 CONFIGURATION DES CARTES : MAP_INSTRUCTION.JSON ET MAP_SUIVI.JSON

Depuis ArcMAP 10.8.2 (ou ArcGIS Pro 2.9) ouvrez et paramétrer les deux cartes suivantes situées sous .\ressources_Installation\Dpa\installation.

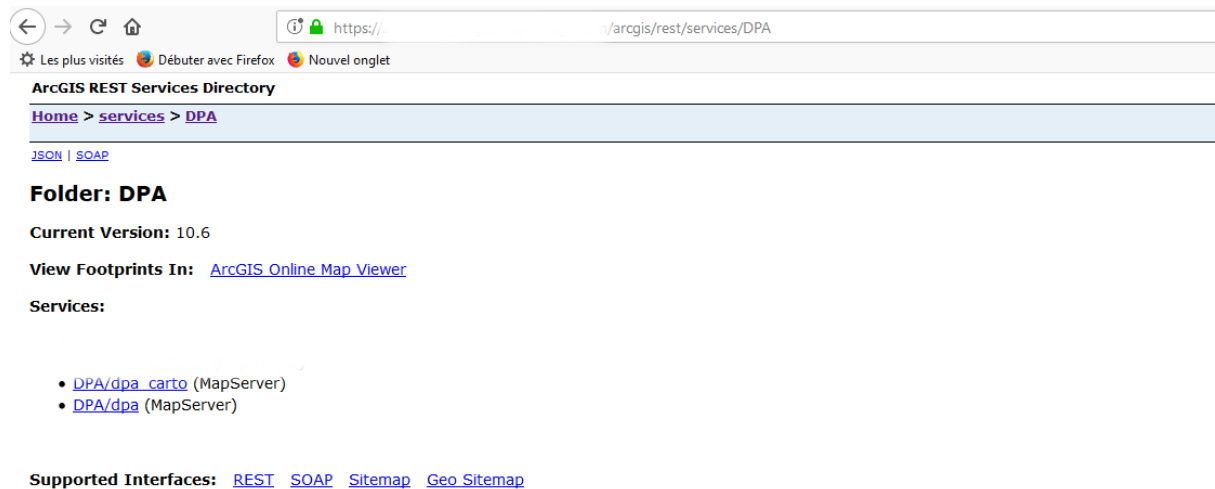
- **dpa.mxd** ou **dpa.mapx** : contient tous les calques représentant tous les types de demandes de travaux et autre type d'acte (point, ligne et polygone) ;
- **dpa_carto** ou **dpa_carto.mapx** : contient le fond routier (généralement les communes et les routes thématiques par catégories). Vous pouvez rajouter d'autres calques si nécessaire.
- ! Si vous avez une version d'ArcGIS Pro antérieure à la version 2.9, vous aurez ce message lors de l'import de la carte :



La carte ne comprenant pas d'objet à rétrograder ou à supprimer, vous aurez la même que si vous l'aviez ouverte avec ArcGIS Pro 2.9

Publier en tant que services ces deux cartes sur votre serveur en créant un dossier DPA.

Vous devez vous retrouver avec la configuration suivante :



Effectuer alors les opérations suivantes :

- Renseigner dans le fichier dpa.properties, les deux variables avec le service de cartes DPA/dpa suivantes en tenant du proxy arcopole dpa.client.map.demande.baseurl
dpa.client.map.thematic.baseurl ;
Ces services seront ajoutés automatiquement aux cartes de base du site de suivi et d'instruction.
- Ouvrir successivement les fichiers map_instruction.json (utilisé comme carte de démarrage pour le site instruction) et map_suivi.json (utilisé comme carte de démarrage pour le site demandeur) et rajouter le service de carte DPA/dpa_carto.

Vous devez vous retrouver avec une configuration de ce type :

```
{
  "basemap": "https://services.arcgisonline.com/ArcGIS/rest/services/World_Street_Map/MapServer",
  "layers": [
    {
      "type": "ArcGISDynamicMapServiceLayer",
      "url": "/arcopolepro/rest/module/arcgisproxy/service/proxy/gs2014/dpa/dpa_carto/MapServer",
      "opacity": 0.75,
      "visible": true
    }
  ]
}
```

6.7 INSTRUCTEURS.JSON

Contient la liste des service/utilisateur instructeur.

Renseigner les différents services du client.

Le login renseigné est lié au scope pour le topic instruction dans la définition des règles et profils du fichier acldatabase.json.

Le champ « mail » est utilisé comme expéditeur des courriels de notifications ou de demande de compléments envoyés au demandeur lors des différentes phases d'instruction d'une demande. Si ce champ n'est pas présent ou si il est vide, l'expéditeur indiqués dans les courriels envoyés sera le contenu du champ « dpa.mail.username » du fichier dpa.properties.

! Attention, certains serveurs de courriel sont configurés pour interdire l'envoi de mail avec un utilisateur différent de l'utilisateur qui s'est authentifié. Cela se traduit par un échec des envois lors de l'utilisation de l'application et l'erreur suivante dans la console du navigateur : "Echec de l'envoi du message avec le message : Failed messages : com.sun.mail.smtp.SMTPSendFailedException: 554 5.2.252 SendAsDenied " Dans ce cas, il faut paramétrer le champ « dpa.mail.sender.forcedefault » à « true » afin que chaque courriel envoyé ait comme expéditeur l'utilisateur indiqué dans « dpa.mail.username ».

Dans ce cas il faut laisser le champ "mail" de l'instructeur à vide et avoir dans le fichier dpa.properties la même valeur pour les champs "dpa.mail.username" et "dpa.mail.sender.address". Les courriels seront tous envoyés avec cette adresse quel que soit l'instructeur qui fait l'action.

Sur certains serveurs de courriel, il est possible d'autoriser l'envoi de mail avec un utilisateur différent de l'utilisateur qui s'est authentifié. Voir par exemple : <https://learn.microsoft.com/fr-fr/microsoft-365/admin/add-users/give-mailbox-permissions-to-another-user?view=o365-worldwide>

6.8 LEXIQUES.JSON

Fichier de lexiques de l'application. Il contient la correspondance entre les libellés visible dans l'application DPA et les clés en base de données.

Ne pas modifier son contenu à part les libellés si vraiment nécessaire.

6.9 SIGNATAIRES.JSON

Liste des signataires des actes.

6.10 TYPESINFO.JSON

Le fichier typesInfo.json permet de spécifier la liste des signataires d'un acte selon son type et le service de l'instructeur qui traite la demande .

La partie « demandes » est utilisée uniquement lors de la signature d'un acte de refus. Elle permet, pour chaque nature de demande et pour chaque service, d'indiquer la liste des signataires possibles de l'acte de refus.

La partie « actes » est utilisée lors de la signature des actes d'une demande. Elle permet, pour chaque type d'acte et pour chaque service, d'indiquer la liste des signataires possibles de l'acte.

7 CONFIGURATION DE LA BASE DE DONNÉES

7.1 TABLE DPA_GESTIONNAIRE

Cette table peut s'administrer depuis l'interface d'administration de l'outil.

Dans le cas d'une migration, cette table doit contenir les personnes pouvant recevoir une demande d'avis. Trois champs ont une grande importance :

- ▶ **Type** : correspond au type de gestionnaire. Il fait référence au lexique « gestionnaire » présent dans le fichier lexique.json. Les valeurs peuvent être « president_conseil_departemental », « maire », « préfet », « autre » ;
- ▶ **id_dpa_commune** : Utilisé pour les maires. Renseigne l'identifiant de la commune (par rapport à la table dpa_commune) correspondant à la commune dont le gestionnaire est le maire ;
- ▶ **Ajout_auto** : valeur true ou false. Si true, un avis sera automatiquement généré pour ce gestionnaire s'il est concerné par la demande. Si false, aucun avis n'est généré automatiquement pour ce gestionnaire, l'instructeur devra obligatoirement rajouter manuellement un avis pour ce gestionnaire. Il faut avoir true pour le président du conseil général, du préfet et des maires et false pour les autres. Cette valeur est liée à la table dpa_regles_avis.

Ces 3 champs sont importants pour la génération automatique des avis.

7.2 TABLE DPA_REGLES_AVIS

Cette table contient des règles définissant les conditions pour générer automatiquement un avis pour un gestionnaire. Le script de création de la base de données intègre le remplissage de la table avec une configuration par défaut. Cette table ne doit pas être modifiée sans consulter votre référent 1Spatial.

Un enregistrement de cette table correspond à un cas qui engendra un avis.

Par exemple, si on est sur une demande de type « travaux », sur un acte de type « arrêté temporaire », que la localisation est en agglomération sur une voie RN ou RDCG, un avis sera généré automatiquement pour le préfet.

Autre exemple, pour un arrêté permanent, si la localisation est en agglo sur des RD ou RDGC et que la mesure est « Régime prioritaire », un avis sera envoyé aux maires des différentes communes concernées par la demande.

8 SYNOPTIQUE APPLICATIF

Vous devez obligatoirement valider les opérations suivantes :

8.1 URL GPV

Tester que l'url suivante (à adapter suivant votre cas) retourne bien la liste des axes :

```
https://serveurGPVouGPRou2015/AP_Route/isapi/IGAPVIsapi.dll?module=ggSrvKernel&action=DPAGetAXISList&resulttype=json&lang=fr&user=system&pwd=manager&app=Modification du Graphe&fld=Graphe&filter=axe%20like%20'D%25'
```

8.2 MODÈLES DES ACTES

Depuis l'interface d'administration, créer obligatoirement un modèle d'acte pour chaque type d'acte (10 modèles). Voir le chapitre suivant pour plus d'information sur la configuration d'un nouveau modèle.

! Vous trouverez sous « modules\dpa\reports\Modèles de base », des exemples de modèles de rapports JASPER pour les actes et les avis.

8.3 MODÈLES POUR LES AVIS

Depuis l'interface d'administration, il est fortement conseillé de créer au moins un modèle d'avis. Voir le chapitre suivant pour plus d'information sur la configuration d'un nouveau modèle.

! Vous trouverez sous « modules\dpa\reports\Modèles de base », des exemples de modèles de rapports JASPER pour les actes et les avis.

8.4 MODÈLES POUR LES ACTES DE REFUS

Depuis l'interface d'administration, il est fortement conseillé de créer au moins un modèle d'acte de refus. Voir le chapitre suivant pour plus d'information sur la configuration d'un nouveau modèle.

! Vous trouverez sous « modules\dpa\reports\Modèles de base », des exemples de modèles de rapports JASPER.

9 PARAMÉTRAGE DES MODÈLES DE DOCUMENT JASPER

Dans le module DPA, il est nécessaire de définir des modèles de documents qui seront utilisés pour générer des documents PDF ou Docx correspondant aux actes (Arrêté d'alignement, Permission de voirie, Arrêté permanent, ...) et aux avis envoyés aux différents gestionnaires.

Ces modèles sont créés à partir de Jaspersoft Studio. Il est donc nécessaire d'avoir une connaissance minimale de cet outil pour pouvoir créer les modèles de document souhaités.

9.1 MODÈLES POUR UN ACTE

9.1.1 Créer un nouveau modèle

Le module DPA met à disposition un exemple de modèle d'acte. Il est disponible dans le répertoire « modules\dpa\reports\Modèles de base\acte ».

Ce modèle va servir de base de travail.

! Attention : Ne surtout pas mettre d'accents dans les noms des fichiers jrxml et des images.

Il est composé de 4 « bandes » jasper :

- Le titre : correspond à l'entête du document. C'est la partie qui sera à modifier pour gérer les différents modèles ;
- « Détail 1 » : Cette partie contient la liste des articles devant figurer dans l'acte. Il est préférable de ne pas toucher à la liste contenue dans cette partie ;
- « Détail 2 » : Cette partie contient la liste des textes réglementaires devant figurer dans l'acte. Il est préférable de ne pas toucher à la liste contenue dans cette partie ;
- « Détail 3 » : C'est la partie « signature » du document. Il est possible d'apporter des modifications aux éléments affichés dans cette portion de document.

Afin de tester le modèle avant son intégration, un fichier json reprenant les informations passées en paramètre au modèle est fourni avec l'exemple (fichier acte.json). Il suffit de faire un nouveau « data adapter » de type « JSON File » basé sur le fichier « acte.json ».

9.1.2 Modifier ce nouveau modèle

Il est à présent possible de modifier les textes affichés, supprimer les informations inutiles, en rajouter, modifier la mise en page...

Pour afficher les informations souhaitées, une liste de champs dynamiques est mise à disposition.

articles	Liste des articles à afficher. Attention, ce paramètre correspond à une liste, il doit donc être utilisé avec une liste Jasper (voir chapitre suivant)
beneficiaireNumeroVoie	Numéro de voie du bénéficiaire
beneficiaireNomVoie	Nom de la voie du bénéficiaire

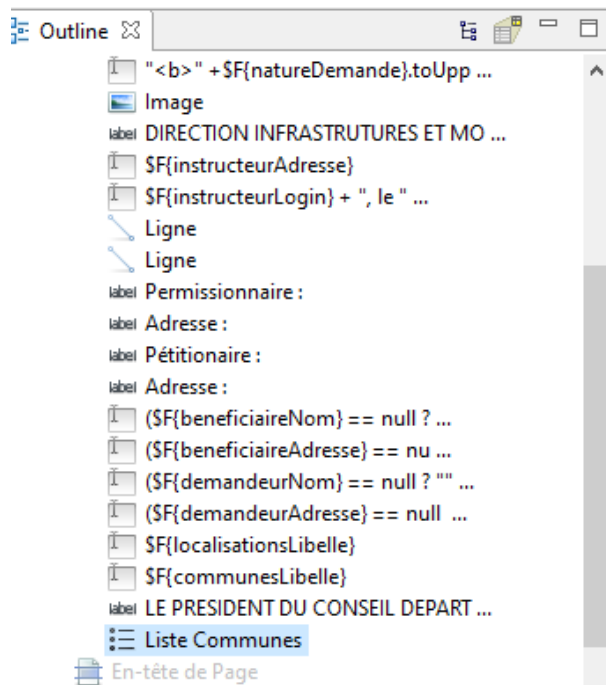
beneficiaireComplementAdresse	Adresse complémentaire du bénéficiaire
beneficiaireBoitePostale	Boite postale du bénéficiaire
beneficiaireCodePostal	Code postal du bénéficiaire
beneficiaireLocalite	Localité du bénéficiaire
beneficiairePays	Pays du bénéficiaire
beneficiaireCourriel	Adresse mail du bénéficiaire
beneficiaireDenomination	Dénomination du bénéficiaire
beneficiaireFormeJuridique	Forme juridique du bénéficiaire
beneficiaireNafApe	Code Naf/Ape du bénéficiaire
beneficiaireCicilite	Civilité du bénéficiaire
beneficiaireNom	Nom du bénéficiaire
beneficiairePrenom	Prénom du bénéficiaire
beneficiaireRepresentePar	Représentant du bénéficiaire
beneficiaireSiret	N° SIRET du bénéficiaire
beneficiaireTelephone	N° de téléphone du bénéficiaire
beneficiaireTelephoneMobile	N° de téléphone portable du bénéficiaire
communes	Liste des communes (attention, nous passons une liste qui requiert l'utilisation d'une liste dans Jasper (voir chapitre suivant))
communesLibelle	Nom des communes séparées par une virgule
dateFinValidite	Date de fin de la validité de l'acte
demandeurNumeroVoie	Numéro de voie du demandeur
demandeurNomVoie	Nom de la voie du demandeur
demandeurComplementAdresse	Adresse complémentaire du demandeur
demandeurBoitePostale	Boite postale du demandeur
demandeurCodePostal	Code postal du demandeur
demandeurLocalite	Localité du demandeur
demandeurPays	Pays du demandeur
demandeurCourriel	Adresse mail du demandeur
demandeurDenomination	Dénomination du demandeur

demandeurFormeJuridique	Forme juridique du demandeur
demandeurNafApe	Code Naf/Ape du demandeur
demandeurNom	Nom du demandeur
demandeurPrenom	Prénom du demandeur
demandeurRepresentePar	Représentant du demandeur
demandeurSiret	N° SIRET du demandeur
demandeurTelephone	N° de téléphone du demandeur
demandeurTelephoneMobile	N° de téléphone portable du demandeur
instructeurAdresse	Adresse de l'instructeur
instructeurfax	N° de fax de l'instructeur
instructeurLogin	Login de l'instructeur
instructeurNom	Nom de l'instructeur
instructeurPrenom	Prénom de l'instructeur
instructeurReponsable	Nom du responsable de l'instructeur
instructeurTelephone	N° de téléphone de l'instructeur
LocalisationsLibelle	Localisations de la demande (avec retour à la ligne après chaque localisation)
natureDemande	Nature de la demande
numeroActe	Numéro de l'acte
routesLibelle	Noms des routes concernées par la demande, séparés par une virgule
signataireImage	Nom du fichier png contenant l'image de la signature
signataireNom	Nom du signataire
signatairePoste	Poste du signataire
textesreglementaires	Liste des textes règlementaires à afficher. Attention, ce paramètre correspond à une liste, il doit donc être utilisé avec une liste Jasper (voir chapitre suivant)
typeActe	Type de l'acte

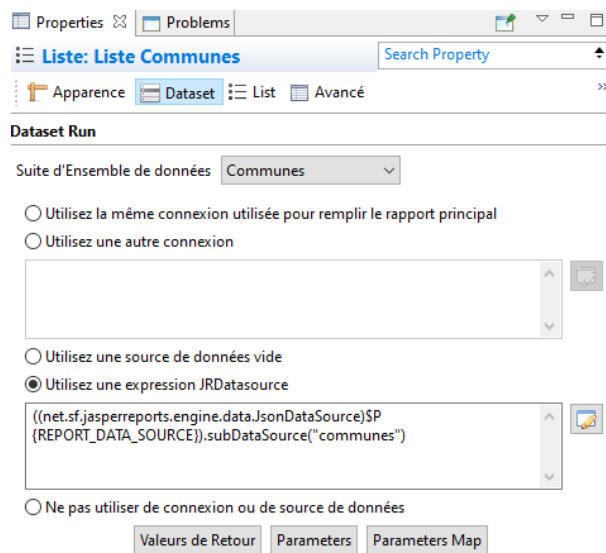
9.1.3 Cas particulier des listes Jasper

Si vous souhaitez afficher la liste des communes, ou si vous avez supprimé la liste des articles ou des textes règlementaires et que vous souhaitez l'ajouter de nouveau, il vous faudra ajouter une liste dans

Jasper. Créer la liste de manière classique en utilisant une nouvelle source de données. Une fois la liste créée, cliquer sur celle-ci dans l'onglet « Outline » (l'exemple est sur les communes, mais le principe est le même pour les articles et les textes règlementaires).



Dans les propriétés de la liste, aller sur l'onglet « Dataset » et renseigner l'interface comme ceci :



Le texte à renseigner est :

- **Pour les communes :**
((net.sf.jasperreports.engine.data.JsonDataSource)\$P{REPORT_DATA_SOURCE}).subDataSource("communes") ;
- **Pour les articles :**
((net.sf.jasperreports.engine.data.JsonDataSource)\$P{REPORT_DATA_SOURCE}).subDataSource("prescriptions") ;

► **Pour les textes règlementaires :**

```
((net.sf.jasperreports.engine.data.JsonDataSource)$P{REPORT_DATA_SOURCE}).subDataSource("textesreglementaires").
```

Double cliquer ensuite dans la liste pour l'afficher.

Faire un clic droit sur la datasource de la liste et cliquer sur « Dataset and Query ». Sélectionner comme langage « JSON » et ajouter manuelle les variables suivantes (bien respecter le nom, le type et la description).

► **Pour les communes :**

Field Name	Class Type	Description	Ajouter
id	java.lang.Integer	id	Supprimer
code	java.lang.String	code	Haut
label	java.lang.String	label	Bas

► **Pour les articles :**

Field Name	Class Type	Description	Ajouter
titre	java.lang.String	titre	Supprimer
texte	java.lang.String	texte	Haut
url	java.lang.String	url	Bas
sautDePage	java.lang.Boolean	sautDePage	

► **Pour les textes règlementaires :**

Field Name	Class Type	Description	Ajouter
titre	java.lang.String	titre	Supprimer
texte	java.lang.String	texte	Haut
url	java.lang.String	url	Bas
sautDePage	java.lang.Boolean	sautDePage	

Il ne reste plus qu'à ajouter les textes que vous souhaitez voir apparaître dans votre liste.

9.1.4 Créer un fichier zip

Une fois le modèle défini, créer un fichier zip comprenant le fichier jrxml ainsi que toutes les images utilisées dans le modèle (comme le logo du département ou de la communauté de commune).

9.1.5 Ajouter le modèle

Aller dans l'interface d'administration du module DPA.

Cliquer sur « Modèles d'acte » sur la partie gauche de l'interface. Dans le menu « Modèles d'acte », sélectionner « Ajouter ». Il faut alors :

- Renseigner le nom du modèle ;
- Assigner la ou les catégorie(s) auquel(s) ce modèle correspond ;

- Sélectionner les règles définissant quand ce modèle doit être utilisé ;
- Sélectionner le fichier zip créé précédemment.

9.1.6 Autres actions

Il est également possible :

- De supprimer un modèle ;
- De modifier un modèle (il est possible de modifier le nom, les catégories et les règles, mais également de modifier le zip utilisé) ;
- De télécharger le fichier zip correspondant à ce modèle. Ceci peut permettre de récupérer le fichier jrxml, apporter quelques modifications sur celui-ci, créer un nouveau zip et modifier ensuite le modèle pour qu'il prenne en compte les modifications.

9.2 MODÈLES POUR UN AVIS

9.2.1 Créer un nouveau modèle

Le module DPA met à disposition un exemple de modèle d'avis. Il est disponible dans le répertoire « modules\dpa\reports\Modèles de base\avis ».

L'exemple est basé sur un avis pour un arrêté permanent.

Ce modèle va servir de base de travail pour les modèles d'avis de tout type d'acte.

! Important : Ne surtout pas mettre d'accents dans les noms des fichiers jrxml et des images.

Afin de tester le modèle avant son intégration, un fichier json reprenant les informations passées en paramètre au modèle est fourni avec l'exemple (fichier avis.json). Il suffit de faire un nouveau « data adapter » de type « JSON File » basé sur le fichier « avis.json ».

9.2.2 Modifier ce nouveau modèle

Il est à présent possible de modifier les textes affichés, supprimer les informations inutiles, en rajouter, modifier la mise en page...

Pour afficher les informations souhaitées, une liste de champs dynamiques est mise à disposition.

acteDateDebut	Date de début de l'acte
acteDateFin	Date de fin de l'acte
acteNumero	Numéro de l'acte
acteType	Type de l'acte
beneficiaireNumeroVoie	Numéro de voie du bénéficiaire
beneficiaireNomVoie	Nom de la voie du bénéficiaire
beneficiaireComplementAdresse	Adresse complémentaire du bénéficiaire

beneficiaireBoitePostale	Boite postale du bénéficiaire
beneficiaireCodePostal	Code postal du bénéficiaire
beneficiaireLocalite	Localité du bénéficiaire
beneficiairePays	Pays du bénéficiaire
beneficiaireCourriel	Adresse mail du bénéficiaire
beneficiaireDenomination	Dénomination du bénéficiaire
beneficiaireFormeJuridique	Forme juridique du bénéficiaire
beneficiaireNafApe	Code Naf/Ape du bénéficiaire
beneficiaireCicilite	Civilité du bénéficiaire
beneficiaireNom	Nom du bénéficiaire
beneficiairePrenom	Prénom du bénéficiaire
beneficiaireRepresentePar	Représentant du bénéficiaire
beneficiaireSiret	N° SIRET du bénéficiaire
beneficiaireTelephone	N° de téléphone du bénéficiaire
beneficiaireTelephoneMobile	N° de téléphone portable du bénéficiaire
communes	Liste des communes (attention, nous passons une liste qui requiert l'utilisation d'une liste dans Jasper)
communesLibelle	Nom des communes séparées par une virgule
dateFinValidite	Date de fin de la validité de l'acte
demandeurNumeroVoie	Numéro de voie du demandeur
demandeurNomVoie	Nom de la voie du demandeur
demandeurComplementAdresse	Adresse complémentaire du demandeur
demandeurBoitePostale	Boite postale du demandeur
demandeurCodePostal	Code postal du demandeur
demandeurLocalite	Localité du demandeur
demandeurPays	Pays du demandeur
demandeurCourriel	Adresse mail du demandeur
demandeurDenomination	Dénomination du demandeur
demandeurFormeJuridique	Forme juridique du demandeur
demandeurNafApe	Code Naf/Ape du demandeur

demandeurNom	Nom du demandeur
demandeurPrenom	Prénom du demandeur
demandeurRepresentePar	Représentant du demandeur
demandeurSiret	N° SIRET du demandeur
demandeurTelephone	N° de téléphone du demandeur
demandeurTelephoneMobile	N° de téléphone portable du demandeur
gestionnaireNumeroVoie	Numéro de voie du gestionnaire
gestionnaireNomVoie	Nom de la voie du gestionnaire
gestionnaireComplementAdresse	Adresse complémentaire du gestionnaire
gestionnaireBoitePostale	Boite postale du gestionnaire
gestionnaireCodePostal	Code postal du gestionnaire
gestionnaireLocalite	Localité du gestionnaire
gestionnairePays	Pays du gestionnaire
gestionnaireFax	N° de fax du gestionnaire
gestionnaireMail	Adresse mail du gestionnaire
gestionnaireNom	Nom du gestionnaire
gestionnaireRepresentePar	Nom du représentant du gestionnaire
gestionnaireTelephone	N° de téléphone du gestionnaire
gestionnaireTelephoneMobile	N° de téléphone portable du gestionnaire
gestionnaireType	Type de gestionnaire (maire, préfet, conseil départemental, autre)
instructeurAdresse	Adresse de l'instructeur
instructeurfax	N° de fax de l'instructeur
instructeurLogin	Login de l'instructeur
instructeurNom	Nom de l'instructeur
instructeurPrenom	Prénom de l'instructeur
instructeurReponsable	Nom du responsable de l'instructeur
instructeurTelephone	N° de téléphone de l'instructeur
localisationsLibelle	Localisations de la demande (avec retour à la ligne après chaque localisation)

natureDemande	Nature de la demande
numeroDemande	Numéro de la demande
routesLibelle	Noms des routes concernées par la demande, séparés par une virgule

9.2.3 Créer un fichier zip

Une fois le modèle défini, créer un fichier zip comprenant le fichier jrxml ainsi que toutes les images utilisées dans le modèle (comme le logo du département, de la communauté de commune ou l'image utilisée pour les cases à cocher).

9.2.4 Ajouter le modèle

Aller dans l'interface d'administration du module DPA.

Cliquer sur « Modèles d'avis » sur la partie gauche de l'interface. Dans le menu « Modèles d'avis », sélectionner « Ajouter ». Il faut alors :

- Renseigner le nom du modèle ;
- Sélectionner le fichier zip créé précédemment.

9.2.5 Autres actions

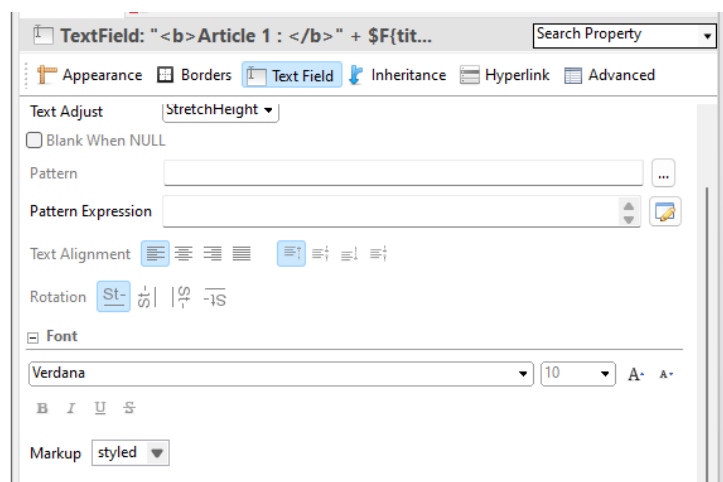
Il est également possible :

- De supprimer un modèle ;
- De modifier un modèle (il est possible de modifier le nom ou de modifier le zip utilisé) ;
- De télécharger le fichier zip correspondant à ce modèle. Ceci peut permettre de récupérer le fichier jrxml, apporter quelques modifications sur celui-ci, créer un nouveau zip et modifier ensuite le modèle pour qu'il prenne en compte les modifications.

9.3 GESTION DES POLICES

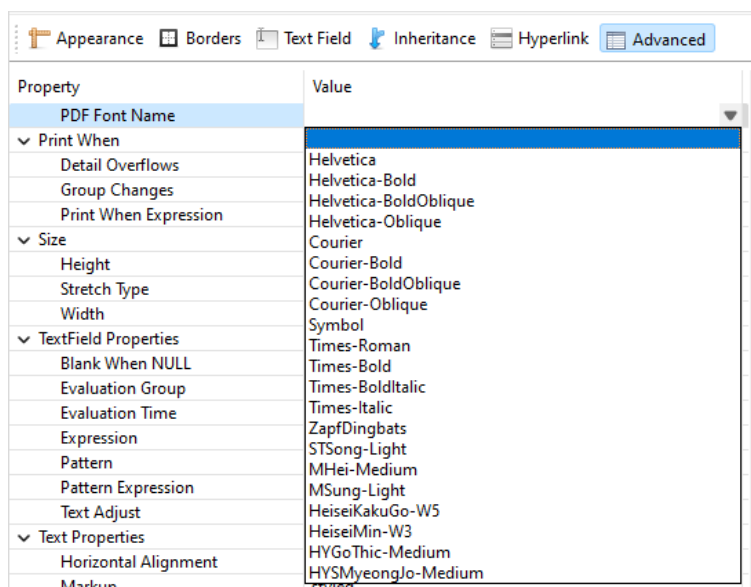
9.3.1 Polices standard

La police par défaut des fichiers générés par Jasper est « SansSerif ». Dans le modèle de rapport jasper il est possible de modifier la police de chaque texte en renseignant le paramètre « Font » de l'onglet « Text Field » :



Jasper Studio présente une liste de polices standards. Ces polices ne sont pas toutes utilisables dans tous les formats de génération du rapport. Par exemple, « Verdana » fonctionne pour les documents docx mais n'est pas supportée en standard par les documents pdf.

La liste des polices compatibles en standard avec le pdf est ici :



Si la police à utiliser n'est pas présente dans la liste, il est nécessaire de l'ajouter en suivant la méthode décrite dans le paragraphe suivant.

9.3.2 Polices non standards

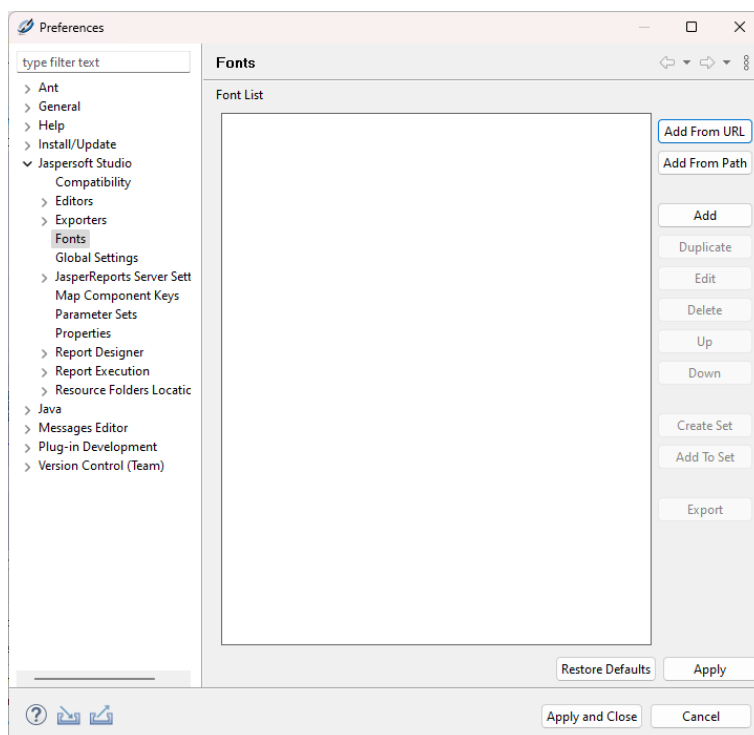
Lorsqu'un on veut utiliser une police autre que celles présentes dans la liste des polices standards ou qui n'est pas compatible avec le format pdf, il est nécessaire de l'ajouter dans Jasper Studio et dans arcOpole PRO Serveur.

L'exemple suivant montre comment ajouter la police « Verdana » afin de pouvoir générer des rapports docx et pdf en utilisant cette police.

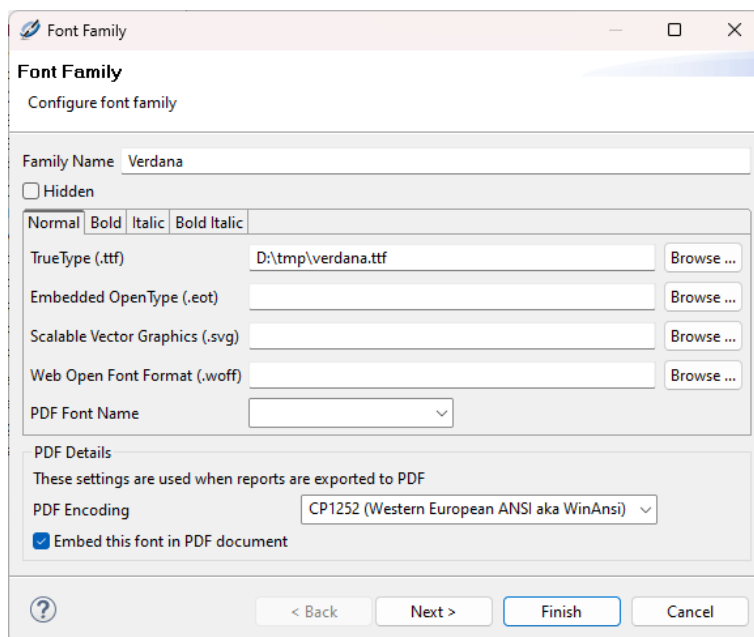
9.3.2.1 Ajout de la police dans Jasper Studio

Le prérequis est d'avoir téléchargé le fichier ttf contenant la définition de la police. Dans notre exemple, nous avons téléchargé Verdana.ttf.

Dans le menu « Windows » / « Preferences », sélectionner le sous menu « Fonts » et cliquer sur « Add » :

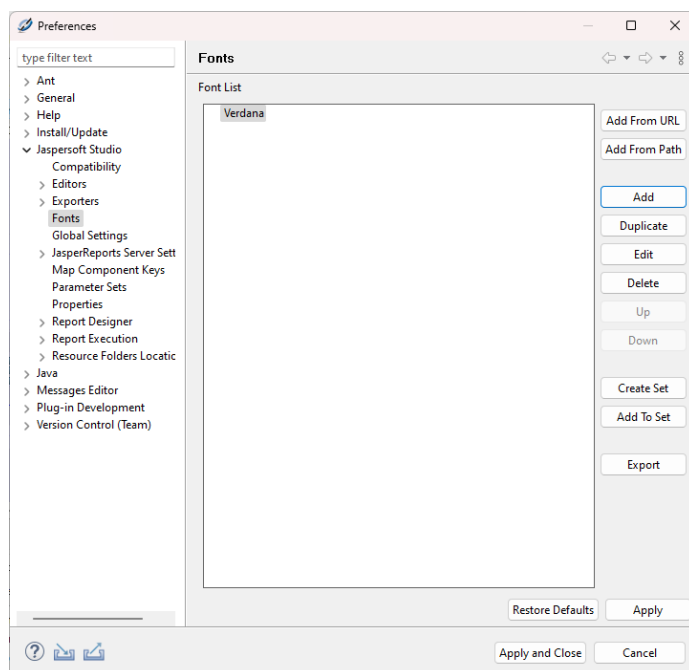


La boîte suivante apparaît :



Choisir un nom dans le champ « Family Name », sélectionner le fichier ttf, sélectionner « CP1252 » dans le champ « PDF Encoding » et cocher « Embed this font in PDF document ».

Cliquer sur « Finish ».

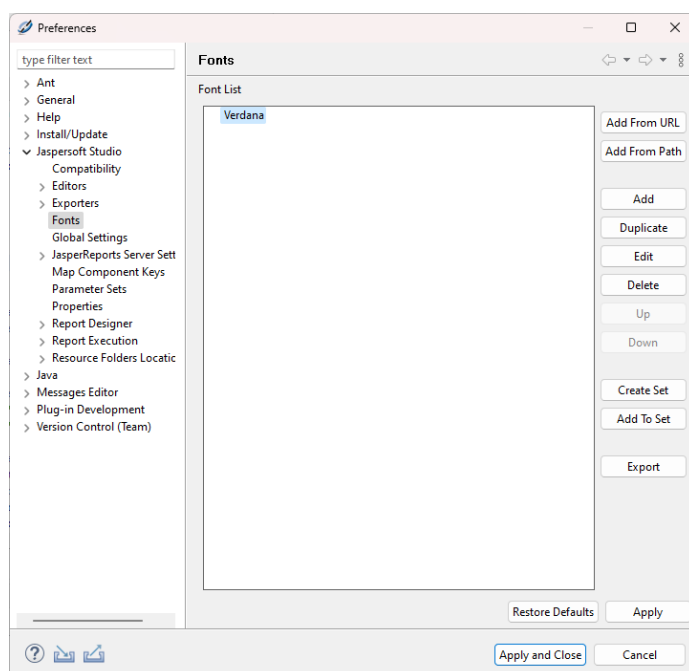


Cliquer sur « Apply and Close ».

La police est maintenant présente dans la liste des polices et peut être utilisée dans le paramètre Font des éléments « Text Field » des rapports.

9.3.2.2 Ajout de la police dans arcOpole PRO Serveur

Pour ajouter la police dans arcOpole PRO Serveur il faut l'exporter depuis Jasper Studio. Pour cela, ouvrir la boîte de préférences avec le menu « Windows » / « Preferences » et sélectionner le sous menu « Fonts ».



Sélectionner la police à exporter et cliquer sur « Export ». Entrer un nom de fichier, par exemple : « japserFontVerdana.jar ».

Arrêter le service arcOpole PRO Serveur et copier le fichier japserFontVerdana.jar dans le répertoire « <racine du serveur>\web\WEB-INF\lib » puis redémarrer le serveur.

La police est maintenant disponible pour la génération des rapports.

Pour plus de détails sur l'utilisation des polices dans Jasper, voir la guide : <https://community.jaspersoft.com/knowledgebase/best-practices/custom-font-font-extension>

10 CONFIGURATION POUR AUTHENTIFICATION SERVEUR OPEN ID CONNECT

La configuration se fait dans 2 fichiers situés dans le répertoire de configuration arcOpolePRO Serveur.

10.1 CONFIGURATION DU FICHIER OIDCCONNECTOR

Fichier oidcConnector.json placé à la racine du répertoire de configuration.

oidc		
	name	Nom de la configuration oidc. Ce nom est libre, il est utilisé uniquement dans les messages de log du serveur.
	url	url de base du serveur oidc fournie par l'administrateur du serveur oidc.
	userScope	Liste des paramètres de l'utilisateur à récupérer auprès du serveur oidc. Valeur par défaut : « openid profile email » Autre valeurs possibles : « address », « phone ». Pour plus de détails : https://openid.net/specs/openid-connect-core-1_0.html#ScopeClaims
	clientID	Identifiant du client fourni par l'administrateur du serveur oidc.
	clientSecret	Clé d'encodage fournie par l'administrateur du serveur oidc.
certificatesDirectory		Dossier de stockage des certificats.
validateCertificates		Option de validation des certificats (true / false).

10.2 ACTIVATION DE LA FONCTION

Éditer le fichier <rep_installation>\config\dpa\dpa.properties

dpa.client.demandeur.authentication.type	Type d'authentification. Valeurs possibles : « arcopolepro » et « oidc » Pour se connecter à un serveur oidc il faut mettre « oidc ».
---	--

10.3 URLS DE REDIRECTION À ENREGISTRER DANS LE PORTAIL GRU

Voici la liste des urls de redirection émise par arcOpole PRO serveur lors de la connexion et la déconnexion. Ces urls doivent être enregistrées dans le portail GRU.

- ▶ Url de redirection après connexion (redirect_uris) :
<arcopolepro root url>/rest/module/dpa/suivi/auth/oidc/callback
- ▶ Url de redirection après déconnexion (post_logout_redirect_uris) :
<arcopolepro root url>/rest/module/dpa/suivi/auth/oidc/disconnect_callback
- ▶ Url de déconnexion à appeler lorsque la déconnexion se fait depuis le portail (frontchannel_logout_uri) :
<arcopolepro root url>/rest/module/dpa/suivi/auth/oidc/frontchannel_logout

11 MISE EN PLACE DU CONTRÔLE DU NUMÉRO SIREN OU SIRET

Le contrôle du code SIREN ou SIRET concerne le champ « Numéro SIREN / SIRET » présent dans les formulaires de paramétrage du demandeur et du bénéficiaire. Ce contrôle est actif si tous les champs `dpa.client.inseexxx` du fichier `dpa.properties` sont renseignés. En cas d'absence d'un champ ou l'impossibilité de se connecter à l'api, il sera toujours possible d'utiliser l'application DPA, seuls les contrôle des champs « Numéro SIREN / SIRET » ne seront pas faits.

Pour remplir le champ « `dpa.client.insee.cle` » il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'api Sirene.

La marche à suivre pour créer ce compte est décrite dans le document https://static.insee.fr/api-sirene/Insee_API_publicque_modalites_connexion.pdf

Dans le fichier de configuration « `dpa.properties` », recopier le champ « Clef d'API » (API KEY) dans « `dpa.client.insee.cle` ». La clé d'API peut être encryptée en suivant la procédure de cryptage des paramètres aOp Serveur.

Le serveur arcOpole PRO doit être redémarré pour que les modifications du fichier `dpa.properties` soient prisent en compte.